

VACANCE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

**Inspecteur-trice chargé-e du parcours « ville hôpital » et « santé mentale »
territoire Navarre-Côte basque**

REPERTOIRE DES EMPLOIS-TYPE / REPERTOIRE INTERMINISTERIEL DES METIERS²

Famille professionnelle :	SAN 10 A
Emploi-type ou code métier :	Administrateur de santé
Domaine fonctionnel :	
Métier ou emploi-type ou libellé métier :	

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine

Espace Rodesse
103 bis rue Belleville
CS91704
BORDEAUX CEDEX

Direction : Délégation départementale des Pyrénées-Atlantiques

Pôle Animation territoriale et parcours de santé site de BAYONNE

Localisation géographique du poste : Bayonne

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique :

Catégorie : Encadrement supérieur A B C

Corps et grade : Inspectrice de l'action sanitaire et sociale / Attaché

Groupe RIFSEEP : 3

Personnel sous statut convention collective :

Agent de direction Médecin conseil Cadre Employé

Niveau (à préciser le cas échéant) : 6

Encadrement : Oui Non

Effectif du pôle animation et parcours de santé (répartition par catégorie ou niveau) :

16 agents dont 9 cadres A (2 IHC- 6 IASS- 1 attaché), 4 B (S.A), 3 C + temps médical dédié de 3 Médecins (MISP).
Les médecins interviennent de manière fonctionnelle sur le champ sanitaire et médico-social

Effectif de l'équipe territoriale Navarre Côte Basque : 4 A (1 IPASS- 2 IASS- un attaché), 2 B (S.A) + temps médical dédié de 2 médecins (MISP).

DESCRIPTION DES MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Environnement :

Travaille au sein de l'équipe territoriale « Navarre-Côte basque ».

Lien privilégié avec le médecin-inspecteur référent à la DD (situé à Bayonne).

Coordination avec l'inspecteur « parcours ville hôpital » du territoire Béarn-et-Soule et l'inspecteur chargé de la « santé mentale » du territoire Béarn Soule.

Objectif du poste :

Animation territoriale et travail autour des parcours de santé « ville hôpital » et « santé mentale » sur le territoire Navarre-Côte basque

Mise en œuvre du projet régional de santé sur les établissements et services relevant de son portefeuille

Mise en œuvre du Pacte territoire santé sur le territoire Navarre-Côte basque

Portefeuille : sur le territoire Navarre-Côte basque :

Etablissements de santé y compris de psychiatrie, réseaux de santé,

Offre de soins de premier recours (MSP, ENMR, etc.) en lien avec Dr Jean-Bernard Laporte-Arramendy, référent médical

Activités principales :

Animation territoriale :

- Participation aux travaux des contrats locaux de santé du territoire dans la thématique « ville-hôpital »
- Animation territoriale, coopérations et parcours :

_ Mise en œuvre des actions du Pacte territoire santé (PTMG, MSP, règlement arbitral, CESP...) sur le territoire

_ Impulsion et suivi des coopérations hospitalières et notamment : CHT-GHT de Bayonne-St-Palais ; GCS de cardiologie

_ Mise en place du Dispositif d'appui au médecin traitant à partir des trois réseaux de santé existants sur le territoire

Autorisations et reconnaissances contractuelles :

Instruction des demandes d'autorisation d'activité et de reconnaissance contractuelles des ES : rapport devant la CSOS puis visite de conformité, examen des dossiers de renouvellement implicite...

Contractualisation :

Négociation, rédaction et évaluation annuelle des CPOM des établissements et réseaux de santé.

Inspection-contrôle (y compris sur des établissements hors de son portefeuille), suivi des plaintes des établissements de son portefeuille.

Référente thématique :

GHT, CPOM / dialogue de gestion, CLSM / GCS santé mentale, urgences

Activités annexes :

Participation aux conseils de surveillance des établissements publics, et à l'évaluation de leurs directeurs.

Gestion de crise, renfort en interne en tant que de besoin, participation sur la base du volontariat au dispositif d'astreinte régionale.

<p>Partenaires institutionnels : Etablissements, médecins, professionnels de santé, élus, etc. Travail en fort lien avec les référents techniques de la DOSA</p> <p>Spécificités du poste / Contraintes : Déplacements réguliers sur Pau, voire sur Bordeaux, et fréquents sur le territoire de santé.</p>
--

COMPETENCES REQUISES

Connaissances (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Connaissance des textes relatifs à son champ de compétence, au fonctionnement et aux missions de l'ARS, aux activités médicales	X			
Connaissances bureautiques: Word, Excel, PowerPoint		X		
Savoir-faire (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Réaliser un diagnostic / une analyse		X		
Animer un réseau de partenaires		X		
Etre en capacité de proposer une organisation de filières de soins au sein du territoire au regard des enjeux prioritaires de santé publique		X		
Accompagner les changements dans l'organisation de l'offre et la mise en œuvre des évolutions réglementaires sur le territoire		X		
Mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle		X		
Animer une équipe		X		
Mettre en œuvre les méthodes d'inspection et de contrôle		X		
Rédaction claire et synthétique		X		
Rigueur intellectuelle		X		
Savoir-être (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Avoir le sens de la diplomatie		X		
Posture de responsabilité		X		
Posture d'autorité et force de conviction		X		
Gérer des situations conflictuelles		X		
Intérêt pour la compréhension de cultures différentes (médecins, élus locaux, partenaires associatifs...)		X		
Réactivité		X		
Prise d'initiative, et sens de la hiérarchie et du « reporting »		X		
Inventivité		X		
Sens du service public, de l'intérêt de l'utilisateur	E			

Cotation des Savoirs et Savoir-faire

Expertise - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

Maîtrise - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

Application - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

Notion - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

CANDIDATURE

Contact	Madame Marie-Isabelle BLANZACO – Directrice de la DD 64
Modalités	CV + lettre de motivation à envoyer à : ARS-NA-RECRUT@ars.sante.fr
Date limite de dépôt	21 Décembre 2018